

La ville d'Antony inaugure les jardins familiaux rue de l'Aubépine



Jean-Yves Sénant, maire d'Antony, inaugurera les jardins familiaux de l'Aubépine, samedi 2 juillet à partir de 10 h, en présence de Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine, Carl Ségaud, conseiller régional, représentant Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France et d'élus de la Ville.

Près de 3 400 m² de friches ont été transformées en jardins potagers au 66, rue de l'Aubépine. Cet aménagement offre de nouvelles parcelles cultivables aux Antoniens.

Description du projet

En raison des travaux de rénovation des voies et de la création du passage sécurisé rue Mirabeau, les jardins familiaux qui s'y trouvaient ont été supprimés. Pour répondre aux attentes des anciens jardiniers et de nouvelles familles, la Ville a proposé un nouvel espace rue de l'Aubépine.

Une friche de 3400m² accueille 46 parcelles individuelles de 25 et 50 m². Elles disposent chacune d'un coffre individuel de rangement pour les outils. Des points d'eau sont disponibles pour l'arrosage des plantations. Un abri collectif, accompagné d'un préau, permet le rangement des outils collectifs. Il est muni d'un récupérateur d'eau de pluie. Des composteurs sont également installés sur les espaces communs ainsi que des toilettes sèches.

Le programme d'aménagement a démarré à l'automne 2020. Les travaux ont été réalisés de juillet à octobre 2021 et en décembre 2021 les jardins potagers ouvraient leurs portes.

Le projet s'est appuyé sur l'expérience de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC), missionnée par la Direction des Espaces Verts de la Ville, pour l'accompagner dans la réalisation de l'esquisse d'aménagement des jardins.

Appel à candidatures

Pour permettre aux Antoniens de solliciter l'attribution d'une parcelle de jardin potager, un appel à candidatures s'est tenu en février 2021 sur le site internet de la Ville.

131 candidatures ont été reçues pour 37 candidats retenus par tirage au sort (en plus des 9 anciens jardiniers des jardins de Mirabeau). A ce jour, 65 personnes sont sur liste d'attente.

Pour bénéficier d'une parcelle, les candidats doivent être antoniens, ne pas disposer d'un jardin chez soi ou au sein d'un autre jardin partagé ou familial.

Fonctionnement des jardins

La Ville a signé avec la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) une convention de mise à disposition du site. Elle assure la gestion et l'animation des jardins familiaux mis à disposition.

Les jardiniers-adhérents vont désigner parmi eux un ou des référents locaux. Leur rôle consistera notamment à animer le site, faire le lien entre les jardiniers et l'association, informer les jardiniers, organiser les travaux collectifs si nécessaire, veiller à l'application du règlement intérieur.

Patrimoine arboré préservé

Le service des Espaces Verts a réalisé l'ensemble des plantations des haies de charmilles et de petits fruitiers qui isolent les parcelles des différents cheminements. Deux arbres présents sur la parcelle sont conservés et mis en valeur. Une bande végétalisée, arbustive et arborée, présente en fond de parcelle, est conservée. Elle constitue un refuge pour la petite faune (hérissons, oiseaux...).

Budget et subventions

Le budget alloué à l'opération est de 162 860 EUR TTC

Le projet bénéficie de deux subventions :

- 75 000 EUR de la Région IDF dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la reconquête des friches franciliennes,
- 26 431 EUR de France Relance dans le cadre de l'appel à projets « jardins partagés et collectifs »,

MAIRIE D'ANTONY COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr